

d'hommes illustres à la société ; et, tandis qu'on laisse une large liberté à chacun pour vivre à sa guise, cette liberté se trouve supprimée ou restreinte pour ceux qui, sans violer aucune loi, s'en sont fait une de vivre selon les conseils divins.

Quant à Nos difficultés et à Nos amertumes domestiques, il est à peine nécessaire de les rappeler. A la condition présente du Pontife romain, qui est tout ce qu'il y a de plus indigne et de plus gênant, aux autres injustices par lesquelles on a ruiné les ressources et enchaîné la liberté de l'Eglise, on manifeste l'intention d'ajouter bientôt une nouvelle mesure pernicieuse, d'où résulteront avant toute autre, deux conséquences : la profanation de la sainteté des mariages chrétiens et l'ébranlement des bases de la société domestique. Voilà ce qu'on fait de la promesse de respecter la religion et de protéger les mœurs publiques.

De même, le spectacle que Nous offrent d'autres nations confirme au plus haut point ce que Nous disions en commençant, à savoir que les ennemis de l'Eglise ont décidé de donner un violent assaut aux institutions chrétiennes. On dirait qu'une conspiration s'est tramée entre eux dans ce but. Les preuves en sont nombreuses, et elles éclatent de divers côtés : cette multitude soulevée, ces clameurs violentes, ces menaces ouvertes, ces écrits qui stimulent les convoitises populaires, ces injures publiquement adressées aux choses et aux personnes dignes de vénération : toutes ces choses constituent de sombres présages des événements futurs, et ce n'est pas